

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

**MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
UNIVERSITE « MOULOUD MAMMARI » DE TIZI-OUZOU
SOUS- DIRECTION DES PERSONNELS ET DE LA FORMATION**

**PROCES VERBAL DU JURY CHARGE D'ETABLIR LA LISTE D'ADMISSION DEFINITIVE A
L'EXAMEN PROFESSIONNEL POUR L'ACCES AU GRADE DE COMPTABLE ADMINISTRATIF
PRINCIPAL**

L'An Deux Mille Vingt et Deux (2022) et le Onze (11) du mois de Septembre,, s'est tenue au siège de l'Université « Mouloud MAMMARI » de Tizi-Ouzou – Sous-direction des personnels et de la formation – la réunion du jury chargé d'étudier la liste d'admission à l'examen professionnel pour l'accès au grade de **Comptable Administratif Principal**, et ce conformément aux dispositions de la décision N° 794 du 18/05/2022.

ETAIENT PRESENTS LES MEMBRES SUIVANTS :

Monsieur BOUDA Ahmed, Recteur de l' U. M. M. T. O. (Président)

Monsieur  Chef du centre (membre) DJAAFRI YAHIA

Madame  correcteur (membre) 

Monsieur  correcteur (membre) 

Le Jury après :

- Confirmation de la publicité de la décision N° 794 du 18/05/2022, de l'Université « Mouloud MAMMARI » de Tizi-Ouzou portant ouverture de l'examen professionnel pour l'accès au grade de **Comptable Administratif Principal**, sus cité et suite à :

1° - Examen des notes et des moyennes obtenues par les candidats, tel que mentionnées dans les relevés de notes établis par le centre d'examen (l'Université de la Formation Continue de Tizi-Ouzou)

2° - Confirmation du nombre de poste budgétaires ouverts au titre de l'examen professionnel en question (02 postes ouverts).

3° - Vérification de l'ensemble des conditions statutaires notamment le grade et l'ancienneté exigées pour la participation à l'examen professionnel suscitée.

-Adopte à l'unanimité de ses membres, la liste d'admission définitive des candidats ayant obtenus une moyenne générale égale au moins à 10/20 sans note éliminatoire.

-Liste d'admission définitive par ordre de mérite:

LALAOUI FARIDA EP. DJENADI 11,00

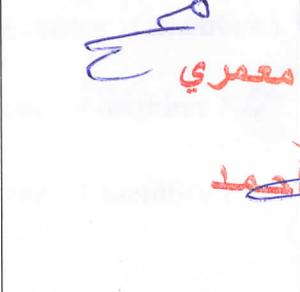
HAMICI NACIMA EP. REMIKI 10,14

-Liste d'attente par ordre de mérite:

- NEANT

L'ordre du jour étant épuisé, la séance fut levée à 11h 30mn.

Signature des membres du jury :

Le Chef du centre (membre)	Le correcteur (membre)	Le correcteur (membre)	Le Recteur de l'UMMTO (président)
Monsieur DJAFFRI Y.A.H.A. 	Madame Fodila Fatiha FF	Monsieur Mandi Maktoum 	Monsieur BOUDA Ahmed 

- De tout ce que dessus, a été dressé le présent procès-verbal.